

AL LOUARN

Les nouvelles de la section Rade de Brest de Bretagne Vivante-SEPNB
Février 2004

La section Rade de Brest souhaite à tous ses adhérents une heureuse année 2004

C'était hier

Tout un chacun peut observer la dégradation de l'environnement, ne serait-ce qu'en comparant ce qu'il a connu dans sa jeunesse et ce qu'il vit maintenant.

Pour mieux illustrer cette réalité, nous vous proposons de lire (ou relire) une partie de l'article de Jean-Claude Lefeuvre écrit dans le n°112 (mai 1983) de Penn Ar Bed pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la SEPNB, notre région avant "le développement".

"C'était hier.

Vous souvient-il de cette Bretagne? Pays de bocage caractérisé par la polyculture et le polyélevage, c'était une campagne vivante faisant vivre de jeunes agriculteurs qui croyaient encore dans l'avenir, indépendants du Crédit Agricole, ne connaissant guère l'endettement, non assujettis aux circuits commerciaux, pas encore serfs de l'agro-alimentaire et des multinationales. Ils aimaient leur terre, la connaissaient et savaient la cultiver en fonction des contraintes de la topographie, des sols et du climat en utilisant pour ce faire une traction animale bon marché. Ayant hérité de leurs pères des races rustiques adaptées à leur région: la Pie noire au lait abondant et riche, la Froment du Léon, les moutons rouges d'Armorique, ils produisaient le blé noir pour leurs crêpes du vendredi, le cidre qui leur servait de boisson, l'hydromel de la fête.

Sachant ce qu'était un patrimoine et soucieux de le transmettre aux générations futures, ils assuraient la reproductibilité des systèmes qu'ils exploitaient.

Respectueux des phénomènes biologiques, respectueux de la vie, ils étaient parés d'un véritable titre de gloire: on les appelait "gardiens de la nature". Autant dire gardiens d'un paradis à l'usage de naturalistes, des pêcheurs, des chasseurs, des promeneurs.

Un paradis pour naturaliste.

Comment ne pas parler de paradis pour l'entomologiste de jadis capable de garnir une boîte entière de *Carabus monilis* en prospectant les fanes d'un seul champ de pommes de terre après arrachage en Ille-et-Vilaine, et d'en faire autant avec le Carabe doré en parcourant champs, prairies ou jardins. Ce même entomologiste pouvait même épingler quelques espèces moins communes (oh bonheur!) comme les deux espèces du genre *Calosoma*. Quant aux enfants, il pouvaient aisément faire ample provision de hannetons pour effectuer des lâchers dans les lieux inadéquats (mais cela faisait aussi partie de la qualité de la vie). Les pêcheurs n'avaient pas beaucoup de difficultés à capturer quelques *Phylloperla* (hanneton des jardins) ou *Rhizotrogus* (hanneton de la Saint-Jean) pour appâter leur ligne, de même qu'ils n'avaient aucune peine à remplir leurs boîtes de sauterelles pour taquiner la truite.

Ce paradis c'était aussi celui des ornithologues pouvant observer comme ils le voulaient oies rieuses et oies des moissons aussi bien dans les marais de Redon qu'en baie du Mont-Saint-Michel, pouvant placer dans le champ de leurs jumelles la Pie grièche écorcheur capturant quelques gros insectes, pouvant écouter sans problèmes la caille ou le râle des genêts au moment des amours, rencontrer très fréquemment la chouette chevêche à la tombée de la nuit, pouvant compter plus de cent couple de passereaux nicheurs pour dix hectares de zone bocagère.

Des eaux poissonneuses.

Les eaux de nos rivières, aux berges entretenues, hébergeaient en nombre truites et saumons, au point que les pêcheurs à la ligne étaient susceptibles de capturer 1200 saumons en une saison sur une des rivières les plus prestigieuses de France, l'Elle.

A l'aide de la technique sophistiquée de la pêche à la mouche, un seul pêcheur était alors capable de prélever plus de mille truites en un an sur l'Elorn et ses affluents. Il est vrai que peu de barrages entravaient la libre circulation de ces poissons; mais quand ils existaient, la qualité de leurs eaux permettait, figurez-vous, de fournir de l'eau potable aux populations et autorisait même la baignade!

Des flottilles de pêcheurs professionnels pouvaient vivre des produits de la mer. Il n'était nul besoin de partir vers la Mauritanie ou les côtes de Guyane et du Brésil pour capturer des langoustes, elles existaient chez nous. Le homard n'avait pas besoin de cantonnement. Foin du repeuplement et des écloseries. Nulle nécessité de longs détours pour prendre bars, merlus, soles, et autres poissons dits nobles. Même la rade de Brest était capable de fournir sa contribution sous forme de praires, pétoncles et surtout de coquilles Saint-Jacques. L'ostréiculture était florissante, la mytiliculture allait le devenir. Le spectre de la typhoïde, de l'hépatite virale et de la gastroentérite ne hantait pas les lendemains de réveillons.

Où sont passés nos hannetons ?

Trente ans, vingt-ans viennent de passer.

Je ne sais si la vache armoricaine fait toujours partie de notre patrimoine. En effet, si elle était représentée par 305 000 têtes en 1963, elle n'en comptait plus que 76 000 en 1972 et 500 en 1977. La Pie noire quant à elle, dont on disait qu'elle savait s'adapter à tout, n'a pu se faire au progrès, puisque, encore représentée par 385 000 têtes en 1963, elle ne dépassait pas 7000 individus en 1977. En 1975, 115 races rustiques étaient menacées de disparition en Europe. Le cheval postier breton a été au bord de l'extinction.

On importe désormais tout le blé noir nécessaire à la Bretagne, alors que s'ouvrent tous les jours de nouvelles crêperies.

Si la Tourterelle turque et le Serin cini sont venus enrichir notre faune, si les populations d'étourneaux et de goélands ont vu leur effectif augmenter de façon spectaculaire, les oies ont déserté les marais de Redon, cailles et râle des genêts font presque partie du passé et si la tendance continue, il en sera de même de la chouette chevêche qui hantait nos campagnes ou de la pie grièche mangeuse d'insectes. Il n'est pas sûr que la perdrix armoricaine subsiste et il est certain que le déclin dramatique de tout ce qui est baptisé "petit gibier" n'a d'égale que celui des pingouins, guillemots et macareux dont la diminution, à peine amorcée il y a trente ans, a été fortement aggravée par les catastrophes pétrolières répétées.

Quant aux insectes, certains tels les différents genres de hannetons ou quelques espèces de carabes se sont tellement raréfiés qu'on ne pourra bientôt les montrer à nos enfants que dans les livres ou les boîtes de collection.

La flore subit le même déclin si l'on en croit l'enquête menée par le conservatoire botanique de Brest qui a voulu vérifier si certaines espèces rares étaient encore présentes dans leurs diverses stations du Massif Armoricaire recensées par H. Des Abbayes et ses collaborateurs.

Gaspillage.

Le saumon a définitivement disparu de certaines rivières; il subsiste dans d'autres sans que soient donnés les moyens sûrs d'en évaluer les stocks. Ce qui est sûr, c'est que passer de 1200 prises à une centaine ou moins sur une même rivière, à quelques années d'intervalle signifie quelque chose. Existe-t-il encore des souches bretonnes de truites ? Cela semble douteux quand on songe aux millions de francs engloutis dans les repeuplements annuels pour maintenir artificiellement des populations de poissons décimées par l'évolution catastrophique de la qualité des eaux.

Il n'est nul besoin d'entrer dans le détail, de dresser un catalogue des espèces disparues ou en régression pour savoir que nous venons de dilapider, de gaspiller, en un quart de siècle, des richesses naturelles que nous n'avons su ni protéger, ni gérer.

Commission d'information auprès des sites d'exploitation des installations nucléaires des ports militaires de Brest et de l'Île Longue (29/09 et 17/12/2003)

Cette commission a été créée par l'arrêté ministériel du 17 juillet 2003 en application du décret du 5 juillet 2001. A Brest, elle succède au GRINUB (Groupe de Réflexion et d'Information sur le nucléaire à Brest) créée en février 1999, selon les recommandations établis par le député Le Déaut en 1998, pour favoriser le dialogue entre les responsables de l'exploitation des activités de défense et les représentants de la société civile.

Deux évolutions majeures sont réalisées:

- la création d'une véritable autorité de sûreté, le délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations nucléaires intéressant la défense (DSND),
- la création de 8 commissions d'informations en France, présidées par le Préfet du département dans lequel est implantée l'installation.

Ces commissions ont pour objet d'informer le public de l'impact des activités nucléaires de défense sur la santé et l'environnement hors de l'emprise militaire.

A la demande des associations environnementales, un laboratoire indépendant l'ACRO (Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest), a effectué des prélèvements et des analyses en rade et sur le bassin versant; les résultats d'analyse corroborent ceux de LASEM (laboratoire d'analyses, de surveillance et d'expertises de la Marine), concluant à une présence de radionucléides inférieure aux seuils réglementaires.

Toujours à la demande des associations, une étude épidémiologique concernant les conséquences du nucléaire sur l'homme avait été demandée sur le pourtour de la Rade de Brest.

Une telle démarche a été menée par le groupe nord-Cotentin et les résultats ont été présentés par le professeur Spira de l'INSERM. L'étude a commencé en septembre 1997 et a porté sur les leucémies, les mouvements de population, la fertilité.

Le département de la Manche possède un registre des cancers, ces registres ne sont présents que dans 15% des départements. Absent du Finistère la mise en place d'un registre coûterait environ 3 millions de francs.

L'étude conclut à une absence de sur-cancer sur la zone de la Hague et les taux de fertilité sont comparables à ceux de la région de Saint-Brieuc, choisie comme zone témoin.

Le professeur Spira regrette l'absence d'études épidémiologiques sur les travailleurs du nucléaire et il souhaite la mise en place de registres de cancers sur l'ensemble du territoire.

(Les résultats des analyses de l'ACRO et le compte rendu du professeur Spira sont disponibles au siège).

Créés par la loi "Risques" du 30 juillet 2003 (après l'accident AZF de Toulouse), les CLIC sont mis en place afin de favoriser l'information du public et de faciliter le débat avec les professionnels.

Treize établissements concernés par la protection "SEVESO" sont situés dans le Finistère. Cinq relèvent du "seuil haut" avec servitudes, huit sont en "seuil bas".

Les cinq entreprises "seuil haut" sont: Stockbrest, Imporgal (Brest), Nobelsport (Pont-de-Buis), Leseur (Carhaix), Yplon (Rospenden).

La CLIC du port de commerce de Brest concerne Stockbrest qui possède deux dépôts d'hydrocarbures liquides (43 000 m³ d'essence, 60 000 m³ de fuel), et Imporgal qui stocke 10 000 m³ de butane et de propane liquéfiés.

Les zones de protection Z1 et Z2 sont fixées respectivement à 360 m et 700 m et la zone du PPI (Plan Particulier d'Intervention) à 1 600 m. Les limites peuvent être revues à la baisse en fonction des travaux de protection réalisés par les exploitants.

Pour plus de renseignements: www.bretagne.DRIRE.gouv.fr

Observatoire de démantèlement de la centrale de Brennilis - Réunions des 27/03 et 14/11/2003

Brennilis (projet EL4) était un prototype industriel destiné à prouver la fiabilité de la filière à "eau lourde", ce sera l'unique exemple industriel en France. En effet, pour des raisons techniques et économiques le gouvernement français a décidé, au début des années 70, de retenir la filière à eau légère des réacteurs à eau sous pression (REP) d'origine américaine.

La construction s'est étalée de 1962 à 1966, le couplage sur le réseau électrique a eu lieu le 9 juillet 1967, l'arrêt définitif de la centrale intervenant en juillet 1985. Sa puissance était de 70 MW contre 900 à 1450 MW pour les REP.

Les autres sites en déconstruction sont Chinon A, Saint-Laurent A, Bugey 1, Creys-Malville.

Le coût global de la déconstruction des 58 réacteurs du parc REP en fonctionnement qui interviendra au delà de 2020 est estimé à 16 milliards d'euros.

Pour Brennilis, le coût global est estimé à 480 millions d'euros (supporté à égalité entre EDF et le CEA).

Le contrôle de l'environnement est effectué par le réseau de surveillance radiologique implanté dans chacun des bâtiments nucléaires, de plus, le site dispose de trois stations météorologiques où sont analysés à intervalles réguliers des échantillons (aérosols, eaux de surface, eaux souterraines, prélèvements sur la chaîne alimentaire: lait, herbe).

Les opérations de déconstructions génèrent trois types de déchets: les conventionnels non nucléaires, les déchets de faible et moyenne activité et les déchets très faiblement actifs.

Les déchets moyennement actifs sont stockés en surface à Soulaire dans l'Aube (après traitement et conditionnement), les déchets très faiblement actifs sont stockés depuis août 2003 dans un centre en sub-surface à Morvilliers à proximité de Soulaire (80% des déchets de Brennilis relèvent de cette filière).

L'année 2004 sera essentiellement consacrée aux opérations de démolition des bâtiments conventionnels, des anciens bâtiments nucléaires, parallèlement sera engagée la préparation des premiers travaux dans l'enceinte réacteurs courant 2005.

Par ailleurs, les résultats du bilan radio-écologique réalisé par l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) au cours de l'été 2002 sont parus.

Les conclusions font apparaître que dans l'environnement, la radioactivité est principalement due aux radionucléides d'origine naturelle (Thorium 232, Potassium 40, Carbone 14) cependant, la présence de certains radionucléides, (notamment du Cobalt 60 et du Tritium H3), est à attribuer aux activités de la centrale de Brennilis.

Quelles que soient les voies d'exposition considérées la dose reçue par la population est très inférieure aux seuils réglementaires.

L'étude complète est dans l'armoire de la section.

La qualité de l'eau, nouveau départ ?

En 1993, une mission interservices de l'eau (MISE) est créée dans le Finistère pour rendre l'action de l'État plus efficace. Son champ d'application, progressivement étendu, concerne les eaux souterraines, superficielles et littorales (bande des 500m) tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

La MISE va bientôt se transformer en DISE (délégation interservices de l'eau) qui permettra de préparer la mise en œuvre du « PITE » (programme d'intervention territoriale de l'état) consacré à la qualité de l'eau au niveau régional.

Y verrons-nous plus clair ? et surtout, des progrès significatifs vont-ils enfin être perçus ? Actuellement la gestion de l'eau concerne plusieurs services de l'Etat et établissements publics.

- La DDAF (Agriculture, forêt) est chargée de la police de l'eau et de la police de la pêche sur la majeure partie des cours d'eau du département.
- La DDE (Equipement) s'occupe de la partie canalisée de l'Aulne et de l'Hyères, des estuaires et de la prévention des inondations.
- Le personnel du Conseil Supérieur de la pêche et de l'office National de la chasse et de la faune sauvage interviennent pour la constatation des infractions.
- La DDASS (Affaires sanitaires et sociales) est responsable de la police des eaux souterraines et contrôle l'eau destinée à la consommation humaine, les eaux de baignade et les zones de pêche à pied.
- La DDAM (Affaires maritimes) interviennent dans le domaine de la pêche maritime et des cultures marines.
- La DRIRE (Direction Régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) et la DDSV (services vétérinaires) sont chargées de l'inspection des installations classées.
- La DIREN (Direction Régionale de l'environnement) et l'Agence de l'Eau complètent le dispositif d'ensemble.
- Difficile de s'y reconnaître dans toutes ces compétences, le « PITE » eau sera l'un des outils du Plan d'Action stratégique de l'Etat en Région (PASER) et en Département (PASE), sera-t-il plus efficace que tous les plans qui ont précédé ? En tout cas la vigilance des associations environnementalistes ne devra pas se relâcher car entre ? les textes et le terrain, elles ont trop souvent constaté des écarts impressionnants.

Stockage des déchets végétaux dans les « espaces naturels » littoraux

Cet automne, parcourant le massif de dune perchée de Porz Tevigné (Lampaul Plouarzel) je buttais soudain contre un tas de gazon qui avait tout récemment et un peu abusivement été entreposé dans la pelouse de la dune fixée, sans doute par le propriétaire de l'une des demeures située de l'autre côté de la route. Après avoir passé les trois derniers étés à cartographier les zones dégradées de la végétation du littoral Breton, c'était sans grand étonnement que je constatais à nouveau le problème de dégradation qui, quoique souvent très ponctuel, s'avère très fréquent à proximité des habitations et que constitue le stockage des déchets végétaux sur les pelouses des falaises et des dunes.

Peut-être des lecteurs noteront à juste titre que le stockage des déchets végétaux « dans la nature » n'est pas sans parallèle avec le ramassage et le séchage du goémon, notamment pratiqués aux alentours de Lampaul Plouarzel : certaines parcelles en haut des falaises sont encore utilisées pour étendre le goémon et à ces endroits, la pelouse est très rase. La pelouse haute et dense à fétuque caractéristique des falaises avec les hampes de carottes et les coussins de gazon d'Espagne (*Armeria maritima*) a été aplatie et modifiée avec une flore plus adaptée au « piétinement » et à l'enrichissement du sol en matière organique et éléments minéraux : l'ivraie et le plantain corne de cerf sont particulièrement abondants parmi les touffes maigres de fétuque... Certes cela modifie beaucoup la végétation, mais sur cette côte, cette pratique traditionnelle du « goémonage » paraît justifiable car elle est ancienne, participe à l'économie locale (engrais agricole) et surtout elle ne semble pas accroître son emprise spatiale sur le littoral à la différence de l'urbanisation qui se développait encore il n'y a pas si longtemps.

Par contre, le « compostage » de déchets végétaux sur le domaine littoral s'est développé avec l'urbanisation du littoral et ce phénomène comparativement récent s'en prend souvent à des espaces jusqu'alors « bien préservés » des interférences humaines. De surcroît, une bonne partie de la végétation du littoral correspond à des communautés végétales que la « directive habitat » de 1992 désigne comme habitats à conserver en priorité de part leur intérêt à l'échelle de l'Europe. C'est notamment le cas sur les falaises des pelouses denses à fétuque, carotte et gazon d'Espagne ainsi que des landes rases à bruyère cendrée, callune et ajoncs ; sur la dune, c'est le cas de la pelouse rase à tapis de mousses caractérisée par le thym serpolet et parfois l'immortelle (*Helichrysum stoechas*) ; et dans les Abers et les anses vaseuses, c'est le cas de la majorité des communautés végétales des prés salés : fourré bas à obione, pré à lavande de mer et troscart - *Triglochin maritima*, tapis de salicornes annuelles et pérennes... Il s'agit en fait de l'ensemble de la végétation qui confère au paysage littoral son identité.

Or c'est assez régulièrement que l'on découvre sur les dunes et les falaises ou dans le pré salé un tas de gazon, un tas de branchage (ou parfois un foyer) entreposé dans le domaine public derrière la haie, le muret ou le grillage d'une propriété. Souvent assez discret à l'écart des sentiers littoraux et noyé dans un paysage comparativement étendu et d'aspect sauvage, ce « compostage » peut assez facilement passer inaperçu au simple promeneur...

Cependant répété dans le temps, le stockage de déchets végétaux a un effet néfaste : dans un premier temps, il modifie la structure des pelouses en créant une trouée où s'accumule un humus qui est propice à l'installation de plantes nitrophiles qui créent bientôt des îlots exclusifs : bromes, ravenelles (*Raphanus maritimus*), arroches (*Atriplex patula*...), ortie, armoise vulgaire (*Artemisia vulgaris*), fenouil... En général une friche pourra prendre le relais avec notamment le dactyle qui forme des grosses touffes. Dans certains cas, si les branchages n'ont pas été immédiatement brûlés, des rameaux peuvent prendre racine, favorisés par le compost qui se forme et l'on verra bientôt apparaître un fourré d'Eleagnus, de fusain du japon ou de sénéçon arbustif (*Baccharis halimifolia*) (ou encore d'autres arbustes exotiques souvent plantés dans les haies en bord de mer tels que l'halim - *Atriplex halimus* ou le lyciet - *Lycium barbarum*...). De même apparaissent parfois des plantes horticoles dont les bulbes ou les rhizomes auront été apportés avec les déchets de desherbage du jardin : Oxalis (*O. debilis*, *O. articulata*...), Rosier (*Rosa rugosa*), Oreille de souris (*Cerastium tomentosum*), Yucca... Pour anecdote, les bosquets de

peuplier argenté que l'on peut observer au Guilvinec, plage de la grève blanche, dans les dunes, se sont développés à partir de troncs et branchages qui avaient été entreposés dans la prairie hygrophile, lorsque le propriétaire nettoyait son jardin des arbres abattus par l'un des récents ouragans (1987 ou 1990?)...Actuellement, ce bosquet de peupliers accommode et dissimule les déchets de taille de haie et de la tonte de gazon.

On rencontre aussi des tas de déchets végétaux dans les prés salés en bordure des propriétés : l'incidence sur la flore semble moindre que dans le cas des végétations de falaises et des dunes, sans doute à cause des conditions de vie halophile qui limitent l'installation des plantes étrangères aux communautés des prés salés. En fait, au niveau des plus hautes lisses de mer, le milieu est naturellement enrichi en matières organiques et minérales (algues, chaumes, coquillages) et ce n'est donc pas étonnant de voir l'arroche (*Atriplex hastata*) et parfois la betterave coloniser les cendres après le brûlage des déchets végétaux sur le haut schorre. Cependant les déchets de taille de haie accumulés sur la rive des Abers, outre le spectacle visuel peu attrayant qu'ils offrent, font parfois obstruction au passage le long des rives rétrécies entre les propriétés et les vases.

Sans doute que l'impact du « compostage » est assez trivial comparativement à l'impact de la fréquentation du littoral par les promeneurs, cyclistes, et autres sportifs : la rudéralisation de la flore, l'enfrichement des pelouses, l'érosion du substrat et plus généralement le morcellement des communautés végétales sont fréquemment associés au piétinement du tapis végétal. Mais c'est précisément parce que la pression humaine est si forte sur l'espace littoral que les moindres sources de dégradation doivent être prises en compte. Ce n'est sans doute pas si évident de prendre conscience de la responsabilité multiple de l'homme dans les changements qui apparaissent sur le littoral assez lents pour être imperceptibles : enfrichement, morcellement, érosion gagnent peu à peu en beaucoup d'endroits et c'est aussi le cas du compostage des déchets végétaux. Si l'on veut préserver au littoral son caractère naturel et son paysage authentique il paraît nécessaire de limiter les perturbations dues à l'homme d'autant plus quand elles ne sont pas sciemment provoquées et qu'elles ne sont pas non plus justifiées par des intérêts économiques.

Frantz Hopkins, Botaniste, Décembre 2003

A signaler...

Deux documents d'un grand intérêt viennent de nous parvenir, l'un émane du Conseil Economique et Social et s'intitule "le défi de la qualité des eaux en Bretagne", l'autre répondant à une saisine du Conseil Régional est l'œuvre du Conseil scientifique de l'environnement et porte sur la "gestion des sols et des apports de déchets organiques en Bretagne".

Le rapport sur l'eau (+ de 450 pages) fait le point sur la problématique de l'eau dans notre région en établissant un constat très fouillé et en proposant des pistes pour améliorer la situation. Les auteurs ne cachent cependant pas l'ampleur du problème. C'est un outil incontournable pour tous les acteurs politiques, économiques et sociaux.

Le rapport concernant les sols comporte 50 pages et traite d'un problème majeur, car le premier milieu aquatique à protéger, c'est le sol. C'est lui qui conditionne la qualité de l'eau. D'autre part, l'impact des déchets organiques sur la structure des sols est souvent occulté. Dans leur recommandation, les auteurs préconisent de "considérer le sol comme une ressource patrimoniale commune et comme un système écologique complexe aux multiples fonctions".

Un autre point rarement évoqué, la pollution atmosphérique, est analysée à travers les émissions de gaz ammoniac (NH_3) (la Bretagne produit à elle seule 20% des émissions d'ammoniac françaises).

Les risques environnementaux pour le sol, l'eau et l'air sont clairement analysés et les recommandations pertinentes.

Les auteurs de ces deux rapports peuvent être félicités pour la qualité de leur travail.

Ces deux ouvrages sont consultables au siège.

Environnement en Bretagne, en France et dans le Monde

Environnement en Bretagne

A l'initiative de l'Etat et du Conseil Régional, un portail Internet a été réalisé pour porter à la connaissance de tous l'information sur notre environnement, il s'agit du RIEB (Réseau d'information sur l'environnement en Bretagne).

<http://www.Bretagne-environnement.org/patrimoine.nature/>

Environnement en France

L'IFEN (Institut Français de l'Environnement), créé par un décret du 18 novembre 1991, est un établissement public national, basé à Orléans, placé sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement.

L'IFEN anime et coordonne la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique et des données sur l'environnement et les risques naturels et technologiques.

Il réalise des études et des synthèses sur l'état de l'environnement et son évolution, les dimensions économiques et sociales dans ce domaine et élabore un système d'indicateurs du développement durable, et ce, dans les domaines les plus variés : état de la faune et de la flore, des écosystèmes terrestres et marins, protection du littoral, de la montagne, qualité de l'eau, gestion des déchets, émissions sonores, environnement urbain...

L'IFEN édite de nombreux ouvrages et publications qui lui permettent d'assurer sa mission de service public d'information sur l'environnement.

Pour tout renseignement: IFEN, 61 Bd Alexandre Martin, 45058 Orléans Cedex1. tél: 02.38.79.78.78. www.ifen.fr

D'après des sources IFEN, les trois secteurs les plus rebelles à la prise en compte de l'environnement dans leur pratiques sont: le transport, le tourisme, l'agriculture.

Environnement dans le Monde

Les statistiques de l'OCDE nous apprennent que les pays de ce club consacrent 55 milliards de dollars à l'aide publique au développement. Les subsides agricoles dans le monde représentent sept fois ce chiffre. Alors qu'un tiers de l'humanité vit avec moins d'un dollar par jour, un pays industrialisé reçoit deux dollars par jour en subside...

Défense nationale et protection de la nature

Le Ministère de la défense possède une superficie totale de 265 000 hectares diversement répartis sur l'ensemble du territoire national.

Depuis le début des années 1980, le Ministère de l'environnement a fait réaliser l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) par le Muséum National d'Histoire Naturelle sur l'ensemble du territoire national, et un protocole d'accord a été signé, le 03 avril 1995 entre les deux ministères.

Le constat avéré de leur richesse naturelle tient au fait que les terrains militaires sont presque tous exempts de labours et de traitement chimiques qui ont considérablement appauvri la diversité biologique des campagnes françaises. 17% de l'ensemble des terrains militaires (soit 45 000 hectares) sont proposés au réseau européen NATURA 2000.

Le camp de La Lande d'Ouée en Ille-et-Vilaine offre un habitat propice à un papillon rare, le *Maculinea Alcon* ou Azuré des Mouillères et le site est suivi en collaboration avec la DIREN et l'université de biologie de Rennes.

L'île du Levant dans le Var abrite sur ces 650 hectares environ 1000 tortues d'Hermann, espèce sérieusement menacée dans le Massif des Maures par les nombreux incendies. S'y trouve également l'orchidée *Spéranthes automnalis spiralis* en danger de disparition depuis 1910, de même que l'herbe à la pomme de la famille des Lamiacées que l'on trouve uniquement au Levant.

Même un champ de tir et de manœuvres comme le camp de Bitche en Moselle recèle un patrimoine biologique exceptionnel et s'est vu décerner le label de « réserve de la biosphère » par l'UNESCO.

Moins spectaculaires, les ouvrages militaires participent également à la protection de la nature. Les ouvrages enterrés composant la ligne Maginot accueillent beaucoup de chauves-souris et une concertation pour leur protection s'est établie avec les conservatoires du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

Plus près de nous, le sémaphore du Toulinguet sur la presqu'île de Crozon possède d'anciennes soutes à munitions qui servent d'abri au grand Rhinolophe. Le bureau du patrimoine de la Marine à Brest a fait poser des grilles interdisant l'accès à ces soutes pour protéger cette petite colonie, et ce, en collaboration avec le « groupe chiroptères Breton ».

Par ailleurs, de nombreux Parcs Naturels Régionaux se sont rapprochés des autorités militaires afin d'analyser avec elles les possibilités d'un partenariat pour la connaissance et la préservation du patrimoine naturel.

Migrations de papillons

Moins connue que la migration des oiseaux celle des papillons n'en est pas moins étonnante. Le sphinx du liseron, le souci, la belle dame font partie de ces voyageurs au long cours.

La Belle dame ou Vanesse du chardon (*Vanessa cardui*) possède une teinte orangée au centre des ailes ponctuée de points noir et le bord des ailes est noir avec de larges taches blanches.

D'une taille d'environ 6 cm d'envergure en moyenne, parfois davantage, elle varie en fonction de la quantité de nourriture trouvée par la chenille.

Dans nos régions, la Belle dame ne résiste pas aux températures hivernales (sauf hiver clément), les papillons que l'on rencontre au printemps viennent donc d'ailleurs.

Leurs voyages sont observés sur les lieux de passage des oiseaux, ceux qui nous visitent viennent de Mauritanie, du Mali, du Niger et passent par Gibraltar. Ceux de Libye et du Tchad se rendent en Europe centrale et en Scandinavie en passant par la Sicile, quant aux papillons venant d'Égypte et du Soudan, ils atteignent l'Iran et la Russie en empruntant le Bosphore.

La Belle dame est un des seuls papillons ubiquistes, c'est à dire qu'il vit pratiquement partout dans le monde et on le trouve du niveau de la mer à plus de 2500 m d'altitude.

Arrivé en Avril-mai dans nos régions, la Belle dame pond ses œufs sur un nombre restreint de plantes: le Chardon, chez nous, l'Artichaut est souvent choisi, une deuxième génération, voire une troisième peut éclore pendant l'été.

En automne, deux cas peuvent se produire:

- beaucoup de papillons essaient de passer l'hiver dans nos régions mais ne survivent pas.
- une partie des individus repartent en direction de l'Afrique.

Des études sont actuellement menées pour savoir si les papillons retrouvent leurs pays d'origine comme c'est le cas pour les oiseaux, car il s'agit de papillons issus en fait d'une ou deux générations ultérieure à celle qui a fait le voyage aller.

Source: Revue Naturalier, n°64.

Le sacre des mutants

C'est le titre d'un article publié dans "Le Monde Diplomatique" de janvier 2004. A lire...

"Après les céréales et les animaux de laboratoire, c'est au tour des animaux domestiques de devenir transgéniques. Ludique et coloré, le poisson d'aquarium au gène fluorescent inventé à Taiwan est destiné à apprivoiser les consommateurs européens qui se défient des produits OGM.

Similaire à la bulle Internet de 1999, le vent de folie boursière qui souffle sur les biotechnologies pousse ces sociétés vers le marché du loisir grand public..."

La politique de lutte contre les nitrates d'origine agricole

Article de Carole Herman dans la revue du Droit rural

D'après l'auteur "la faiblesse de l'encadrement réglementaire, la carence dans le contrôle et les sanctions, des pratiques administratives pour le moins négligentes, les nombreuses actions mises en œuvre en Bretagne depuis 1993 se sont ajoutées sans parvenir à démontrer de résultats probants bien que des fonds publics d'un montant supérieur à 310 millions d'euros aient été engagés (de 1993 à 2000)"

Son analyse s'appuie sur le rapport d'Yves Tavernier (1999) et sur le rapport de la cour des comptes. Conclusion: un tonneau des Danaïdes pour un échec renouvelé.

Exemple à suivre

En 1996, les centres E. Leclerc remplaçaient leurs sacs de caisse par des sacs consignés, recyclables et échangeables à vie. Les magasins ont distribué 20 fois moins de sacs et 4100 tonnes de plastique sont ainsi économisées chaque année.

Restaurants scolaires

Pour inciter les élus à introduire l'alimentation bio en restaurant scolaire il est possible d'obtenir des renseignements en téléphonant au 04.06.77.35.51. Une plaquette, un kit "manger bio", deux cassettes vidéo vous permettront de tout savoir sur une nouvelle tendance de fond.

En Isère, le Conseil général a ainsi aidé les agriculteurs bio, pour que leurs produits soient présents dans les assiettes des écoliers.

Autres numéros de téléphone, celui d'inter-bio de Bretagne 02.99.54.03.23 et celui de la maison de l'Agriculture biologique de Daoulas 02.98.25.80.33.

Conférence départementale de l'eau : Les algues vertes

"La conférence départementale de l'eau qui réunit chaque année les partenaires du conseil général et les acteurs locaux travaillant dans le domaine de la politique de l'eau et de la préservation de la ressource, a eu lieu le 12 novembre dernier à l'hôtel du département.

Le thème retenu cette année concernait les algues vertes. Il a permis de réunir 140 personnes.

Trois ateliers ont été organisés autour de la perception du phénomène, de son impact sur le territoire et sur les activités économiques et les usages et, enfin, sur les solutions pour lutter contre cette pollution.

Un compte-rendu des échanges de cette journée sera disponible dès janvier 2004 auprès de pôle "ressources - conseil en environnement" ou téléchargeable sur le site du conseil général du Finistère.

Pour toute information, vous pouvez contacter le pôle "Ressources - conseil en environnement" au 02 98 76 26 61 ou nous envoyer un message à prce@cg29.fr."

Jardiner sans bêcher le sol, c'est possible

Dominique SOLTNER vient d'éditer un mini-guide de 12 pages « le potager sans travail du sol ».

A partir des composts de déchets verts qui sont répandus sur le sol, il est possible d'obtenir d'excellents rendements et ce qui ne gêne rien, l'avifaune y trouve aussi son compte.

Ce guide vendu 4€ est diffusé par TCS - 61, rue du XXème Corps Américain 57000 Metz, tél : 03.87.69.18.18.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Participer au PLU c'est décider ce que sera demain son environnement, et partant, la qualité de vie de votre commune. Aussi faut-il essayer d'obtenir un bilan écologique communal, véritable état des lieux sur le patrimoine paysager, faunistique, floristique, architectural, archéologique, géologique...

A partir de ces données, il sera possible de prévoir l'évolution future de la commune et de déterminer les sites à protéger.

Livres

O.G.M. Brevets pour l'inconnu

de Anne Briand-Bouthiaux aux Editions Faton – 287 pages – 29 euros.

Tout ce que vous avez voulu savoir sur les organismes génétiquement modifiés. Les conséquences économiques, sociales, environnementales sont analysées avec précision. Un ouvrage complet qui donne des arguments à ceux qui luttent pour la biodiversité.

Oiseaux et mammifères auxiliaires des cultures

de Michel Jay – C.T.I.F.L. 22 rue Bergère 75009 Paris – 203 pages – 30 euros environ.

Un formidable message d'espoir dans un monde où souvent les produits terminés en "icides" font la loi. Une mine d'idées pour aménager les bâtiments pour accueillir les chauves-souris, construire des nicherons et bien d'autres choses encore, un livre à offrir aux agriculteurs de votre connaissance.

Écocitoyen au quotidien

de Jérôme Chaïb et Jean-Paul Thorez aux éditions Sang de la Terre et Bonnaman – 62 rue Blanche 75009 Paris – 200 pages – 23 euros.

Deux experts militants qui fournissent un tas de conseils précieux pour notre maison, notre jardin, notre quartier. Une leçon de civisme présentée de manière agréable.

Les hirondelles

de Jean Sériot et Diana Alvès chez Delachaux et Niestlé – 182 pages – 25 euros

Une remarquable synthèse sur l'oiseau "porte bonheur" mais à l'avenir plutôt sombre.

La Salamandre (revue bimestrielle)

Souvent comparée à la Hulotte, cette revue est la référence naturaliste de la Suisse Francophone et fait la part belle aux oiseaux.

Pour la découvrir, un numéro vous sera expédié sur simple demande.

La Salamandre – BP 1121 – 31036 Toulouse Cedex: tél: 05.61.72.7657; www.salamandre.net

6 numéros: 29,70 euros (consultable au siège).

A signaler: 2 livres en vente au siège

- le guide: "La Bretagne" de François de Beaulieu (Delachaux et Niestlé)
- le livre: "La protection de la nature en Bretagne – La SEPNE (1953-2003) de Maurice Démézet et Bruno Maresca aux Presses Universitaires de Rennes.

Calendrier 2004 : Bretagne Vivante

- Samedi 31 Janvier 2004 : C.A
- Samedi 6 Mars : AG . FNE (France Nature Environnement)
- Samedi 27 Mars : C.A
- Samedi /Dimanche 24/25 Avril : AG Bretagne Vivante à St-Malo
- Samedi 5 Juin : C.A
- Samedi 11 Septembre : C.A
- Samedi /Dimanche 8 et 9 Octobre : journées d'Automne
- Samedi /Dimanche 13/14 Novembre : groupe thématique biodiversité et conservation. Réunion des Réserves.
- Samedi 27 Novembre : intersections
- Samedi 4 Décembre : C.A

« Lorsque le bûcheron pénètre dans la forêt avec sa hache, les arbres se disent : ne nous inquiétons pas le manche est avec nous »

DÉCOUVRIR

- Sorties mensuelles
- Animations ponctuelles (ex. Chauves-souris)
- Sensibilisation au rôle des zones humides (en liaison avec le Plan d'action de 5 ans de Bretagne Vivante)

INFORMER

- Réunion mensuelle de la section (1er jeudi de chaque mois au siège à 20h30)
- Al Louarn (Bulletin de liaison bimestriel)
- Centre de documentation (accueillir, classer, archiver, codifier..., ouvert tous les jeudis de 14h à 18h)
- Site internet
- Liaison avec les médias et les adhérents
- Ventes de documents Bretagne Vivante (Marché bio de Kérinou,...)
- Tenue de stands (Ex: Brest 2004, Finis bio, foires aux livres,...)
- Exposition sur les déchets, la marée noire

COOPÉRER

- Autres sections BV
- Eau et Rivières de Bretagne (ERB)
- Agir pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- Paysage pour Plouzané
- Cercle Étudiant Naturaliste Brestois
- UFC-Que Choisir (Union fédérale des consommateurs)
- CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie)
- CSF (Confédération syndicale des familles)
- Abri Nucléaire (Association Brestoise de réflexion et d'information sur le nucléaire)

Bretagne Vivante Section Rade de Brest L'écologie au quotidien 2003 - 2004

AGIR POUR PROTÉGER

- * Actions au quotidien contre les atteintes à l'environnement (comblement de zones humides, pollutions diverses, malbouffe, déchets...)
- * Suivi de commissions, d'enquêtes publiques, de groupes de travail, de projets, ...
 - commission départementale des sites
 - commission d'habilitation des commissaires enquêteurs
 - comité de pilotage de la charte d'environnement du Pays d'Iroise
 - commission consultative sur la gestion de l'eau à Pont-ar-Bled
 - commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Brest-Guipavas
 - SAGE de l'Aulne et de l'Élorn
 - commission environnement de l'aménagement de la pointe Saint-Mathieu
 - conseil consultatif de quartier de rive Droite à Brest
 - conseils de développement de l'agglomération Brestoise et du pays de Brest
 - observatoire de démantèlement de la centrale de Brennilis
 - Cellule d'Analyse du Risque et de l'Information préventive (CARIP)
 - commission locale d'information du Port militaire de Brest et de l'Île Longue
 - groupe de gestion de la tourbière du CANADA à Gouesnou
 - comités de suivi des Centres d'Enfouissement Technique 3 (CET 3): Kereller (Guipavas), Gorreker (Plougastel), Mezbiadou, Moguer (Plouzané) et An oaléjou (Guilers)
 - comité de suivi des carrières de Bodonnou (Plouzané)
 - commission locale d'information et de surveillance de l'usine d'incinération du Sprenot à Brest
 - commission locale d'information et de concertation (CLIC) du port de commerce de Brest

AUX ADHÉRENTS ET AUX SYMPATHISANTS

Se faire plaisir en découvrant des sites naturels préservés, c'est bien, mais si l'on veut transmettre ce capital inestimable à nos enfants, il faut savoir se mobiliser et rester vigilant, sinon... Aussi pour rendre notre section plus efficace et plus active sur le terrain de la découverte, de la protection et de l'information, nous vous présentons les lignes d'actions où vous pourriez nous aider.

Point besoin de compétences particulières, de la bonne volonté et un peu de disponibilité feront l'affaire.

Il s'agit de bénévolat, pas d'apostolat.

* Gestion

- site de nidification des sternes au port de commerce de Brest
- site du Ciste de Landerneau sur la Forêt-Landerneau
- colonie de grands Rhinolophes à Saint-Renan

* Manifestations

- L'Île-Longue, Rennes, Pontivy

* Lien avec l'association au niveau régional

- groupe thématique Aménagement du territoire
- groupe thématique juridique
- groupe thématique communication
- groupe thématique biodiversité

Réunions de section

Pour rendre plus attrayants et plus efficaces les réunions de section, celles-ci commenceront à 19h45 au siège pour celles et ceux qui sont disponibles (un casse-croûte est prévu). Il s'agira d'une pré-réunion pour débayer le terrain pour la réunion de 20h30. Nous gagnerons du temps et une séquence naturaliste pourra ainsi être organisée.

Pour la réunion de février, Yann Jacob conservateur bénévole des îlots du secteur des abers, ouvrira le bal en nous présentant le patrimoine naturel de ce secteur inscrit dans le réseau Natura 2000. D'autres interventions suivront, si possible chaque mois.

Pour aider à mieux faire fonctionner la section, un petit coup de main, ce peut être....

- Participer aux réunions mensuelles (1^{er} jeudi de chaque mois).
- Aider à organiser les sorties naturalistes (animation, annonces dans la presse et la radio, remise d'un petit questionnaire aux participants, présentation de la documentation).
- Aider à la parution d'Al Louarn (articles, frappe, mise en page, diffusion).
- Représenter l'association dans une commission (en moyenne 1 ou 2 réunions par an) ou dans un groupe de travail (un parrainage permet de s'initier progressivement).
- Participer à des études naturalistes (faune, flore, géologie...).
- Aider à la recherche de réserves naturalistes péri-urbaines.
- Aider au fonctionnement du centre de Documentation (classer, enregistrer, archiver, faire la revue de presse, informatiser les titres...)
- Aider à la mise en place et au fonctionnement du site internet de la section.
- Venir aux manifestations quand l'actualité l'exige.
- Participer à la vente de la documentation de Bretagne Vivante (foires bio, Brest 2004, salon du livre rural...)
- Participer à la vie du siège par la mise sous enveloppes (envois aux adhérents, programmes des sorties, rappel adhérents, préparation AG.)

Prochaines sorties : Balades – Nature avec la section Rade de Brest.

Dimanche 1^{er} février : les oiseaux hivernants en baie de Goulven. – premier rendez-vous incontournable de l'année, avec le cortège des visiteurs de l'hiver. Il fera peut-être frisquet mais il y aura du beau monde !

Impératif : être à l'heure car les oiseaux n'attendent pas. R D V : Parking de la digue à Goulven à 10 h.

Dimanche 21 mars : les pics et les oiseaux des bois en forêt du Cranou, les 6 variétés de pics de Bretagne sont présents en forêt du Cranou, peut-être verrons-nous le dernier arrivé, le Pic Noir, géant de l'espèce (aussi gros qu'une jeune corneille). R D V : Parking église de Rumengol à 9 h.

Animations des animateurs-nature de Bretagne vivante sur la Cub

- Jeudi 5 février : leçon de choses : la haie – Centre social Henri Quéffelec Gouesnou – de 18h à 19h30
- Dimanche 8 février : étude de la forme et de l'évolution du relief terrestre... appliquée à la rade de Brest. Téléphoner au siège pour connaître le lieu de rendez-vous.
- Jeudi 26 février : leçon de botanique – centre social Alysée à Guipavas – de 18h à 19h30
- Jeudi 4 mars : leçon de choses : les algues - Centre social Henri Quéffelec Gouesnou – de 18h à 19h30

Prochaine réunion de la section, le 5 février.

Yann JACOB nous présentera les îlots des abers.

En mars, Arnaud LE NEVÉ interviendra sur les oiseaux de Terre Adélie.

En avril, Jean-Claude ROUX nous parlera de la géologie de la région brestoise.